



TOP OMNIUM

La meilleure omnium pour votre nouvelle voiture !

- Des garanties très larges et adaptées à vos besoins.
- Un avantage considérable pour ceux qui parcourent peu de kilomètres.
- En cas de vol, un véhicule de remplacement pendant 20 jours et une indemnisation dès le 21^e jour.
- Des franchises sur mesure... et même ramenées à 0 EUR dans certains cas !
- AG Team, le meilleur règlement de sinistres par téléphone.

L'assurance « Multirisques », parfois appelée « petite omnium », intervient en cas de vol du véhicule, effraction, incendie, bris de vitrage, dégâts de tempête, grêle, inondation ou collision avec un animal.

La garantie « Dégâts Matériels » peut être ajoutée à la Multirisques pour former une omnium complète. Elle couvre tous les dommages causés à votre véhicule, par vous-même (en droit ou en tort) ou par d'autres.

Souscrire ces deux garanties en complément de la R.C. obligatoire, c'est donc offrir la meilleure protection à votre véhicule !

Les atouts de la Top Omnium

Pas de franchise en Multirisques

Pare-brise éclaté ? Capot endommagé par une averse de grêle ? Dégâts causés par des voleurs ? Vous bénéficiez d'office d'une indemnisation totale sans franchise, même en cas de petit sinistre.

Libre choix du réparateur

Des dégâts ? Pour effectuer les réparations, vous avez le choix : soit vous faites appel à l'un de nos 2 500 réparateurs agréés, soit vous choisissez librement votre garagiste.

Un véhicule de remplacement en cas de vol et une indemnisation rapide

En cas de vol, vous recevez un véhicule de remplacement pendant 20 jours et une indemnisation dès le 21^e jour.

Couverture gratuite et automatique...

- de la taxe de mise en circulation ;
- du système antivol, y compris les frais d'installation ;
- des options et accessoires installés après l'achat de votre voiture, jusqu'à 5 % du prix d'achat.

Des franchises au choix en Dégâts Matériels

Vous préférez bénéficier d'une prime plus basse et donc supporter une partie des frais de réparations, mais en connaissant toujours le montant de la franchise ? Vous avez 4 possibilités de **Franchise Fixe** suivant la valeur de votre véhicule :

Valeur catalogue du véhicule [hors TVA]	Possibilités de Franchise Fixe			
Jusqu'à 15 000 EUR	400 EUR	600 EUR	800 EUR	1 000 EUR
15 000 – 30 000 EUR	600 EUR	900 EUR	1 200 EUR	1 500 EUR
Plus de 30 000 EUR	900 EUR	1 350 EUR	1 800 EUR	2 250 EUR

Vous êtes bon conducteur et vous recherchez plus de sécurité en cas d'accident ? Optez pour une **Franchise Flexi**. Collision avec un tiers identifié (véhicule ou piéton) qui confirme la collision par écrit ? Dans ce cas, la franchise peut être diminuée de moitié ou même ramenée à 0 EUR !

Valeur catalogue du véhicule [hors TVA]	Possibilités de Franchise Flexi			
	0 EUR avec un tiers		Moitié de la franchise avec un tiers	
	Avec tiers	Sans tiers	Avec tiers	Sans tiers
Jusqu'à 15 000 EUR	0 EUR	400 EUR	200 EUR	400 EUR
15 000 – 30 000 EUR	0 EUR	600 EUR	300 EUR	600 EUR
Plus de 30 000 EUR	0 EUR	900 EUR	450 EUR	900 EUR

Une indemnisation en valeur à neuf pendant les 6 premiers mois et les 10 000 premiers km

La formule Excellence vous offre la protection la plus étendue en cas de perte totale ou de vol du véhicule. Tant que le compteur kilométrique n'affiche pas 10 000 km au moment du sinistre, aucune dégressivité ne s'applique ! A partir de 10 000 km, la dégressivité est de 1 % par mois, à compter du 7^e mois. Cela signifie qu'en cas de perte totale au cours des 6 premiers mois, vous êtes toujours indemnisé à 100 %. Vous recherchez une prime moindre ? Dans ce cas la formule Classic, avec 1,25% de dégressivité dès le premier mois, est toujours plus avantageuse qu'une indemnisation en valeur marchande.

Pack Omnium+ : le complément idéal à votre omnium

Grâce à la garantie complémentaire Pack Omnium+, vous obtenez 100 % de la valeur d'origine de votre véhicule en cas de perte totale endéans les 24 mois et les 24 000 premiers km suivant l'achat. En outre, le Pack Omnium+ assure également les dommages aux objets transportés jusqu'à 2 000 EUR. Même en cas de vol du véhicule. Mais il y a encore plus : vous profitez d'une garantie sans franchise pour les phares, les feux arrières et rétroviseurs. Votre monospace est volé ? Vous recevez un véhicule de remplacement équivalent et même vos pneus hiver ainsi que leurs jantes sont couverts jusqu'à 1 000 EUR pendant 4 ans en cas de vol ou de perte totale, même s'ils n'étaient pas sur le véhicule.

AG Team, le meilleur service de règlement de sinistres

Vous subissez un sinistre ? Reconnu comme le meilleur service de règlement de sinistres, AG Team ouvre votre dossier et détermine les responsabilités. Un simple coup de téléphone suffit !

AG Team est :

- **rapide** : le rendez-vous est immédiatement fixé chez le garagiste pour la réparation ;
- **flexible** : vous choisissez vous-même le garagiste ou faites appel à l'un de nos 2 500 réparateurs agréés ;
- **pratique** : en optant pour l'un de nos réparateurs agréés, vous recevez un véhicule de remplacement pour la durée des réparations et tout est payé directement au garagiste.

Ce document contient de l'information générale. La Top Omnium est un complément à l'assurance R.C. Auto d'AG Insurance. Le Pack Omnium+ est un complément à la Top Omnium. Consultez-moi ou rendez-vous sur www.aginsurance.be/broker pour connaître le contenu et les conditions de ces garanties complémentaires.

Votre Courtier